

Réaliser un bilan de compétences

Mis à jour le 23 mars 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Entretien préalable gratuit

Public visé

Toute personne désirant évoluer sur le plan professionnel

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

24 heures

Validation

- A l'issue du bilan, un document de synthèse est remis au bénéficiaire, document dont seul le bénéficiaire est destinataire.
- Certificat de réalisation

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Remise d'un document de synthèse

Entrée-sortie permanente

Oui

RNCP/RS : Non concerné

Objectifs professionnels

Faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations, afin de définir un projet professionnel, un programme de formation, ou encore d'apprécier l'opportunité d'un engagement dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Contenu

Le bilan de compétences se déroule en trois phases :

La phase préliminaire a pour objectif :

- De définir et d'analyser la nature des besoins du bénéficiaire,
- De l'informer sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, les méthodes et techniques mises en oeuvre, ainsi que les principes d'utilisation des conclusions de la prestation
- De contractualiser la prestation

La phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- D'analyser les motivations et les intérêts professionnels et personnels
- D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, et le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle

La phase de conclusion par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- De prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- De recenser les facteurs permettant de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et le cas échéant, d'un projet de formation
- De prévoir les principales étapes de la mise en oeuvre du projet.

Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels d'exploration, d'explicitation et de synthèse
- Tests et questionnaires, portefeuilles de compétences
- Recherches documentaires sur les métiers et formations
- Rencontre de professionnels en exercice
- Possibilité de prestation à distance

Profil des intervenants

Consultants, psychologues habilités

Les plus

Taux de satisfaction

95%

Réussite aux examens

Non concerné

Réaliser un bilan de compétences

Insertion professionnelle

Non concerné

100 % des bénéficiaires sont allés au terme de leur bilan

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Durée

24h en journée réparties sur 8 à 10 semaines

Délais et modalités d'accès

Entrées et sorties permanentes

Financements possibles

Financement individuel, Compte Personnel de Formation, Entreprise, OPCO, France Travail.

Poursuite de parcours

Formation en lien avec le projet professionnel défini

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Reconversion professionnelle (mobilité interne, changement de métier, création d'entreprise)

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019